



Nuissance d'une salle lors de soirée

Par **IGLOO**, le **18/05/2010** à **11:15**

Bonjour,
Nous habitons une maison près d'une salle appartenant à la mairie. Cette salle était destinée aux enfants pour la garderie, pour les personnes âgées, fête de village ... Maintenant, elle est louée pour des soirées le week end. Cette salle n'est pas du tout prévue pour ce genre de manifestation (mal insonorisée) - cela fait beaucoup de bruit (surtout la musique).
Que pouvons nous faire vis à vis de la mairie ?
Quel type de courrier pouvons nous leur adresser, qui pouvons nous mettre en copie pour que ce genre de soirée n'existe plus.
Nous sommes plusieurs à nous plaindre mais personne ne fait rien.
merci de votre aide

Par **julius**, le **18/05/2010** à **13:46**

Bonjour,
Dans un premier temps, envoyer un courrier à l'attention du Maire (qui est le référent du respect de la tranquillité sur sa commune) pour l'informer de ce trouble, et des raisons.
Par la suite, vous devrez aller vers un tribunal Administratif pour faire reconnaître le trouble.
Mais avant de passer par cette étape, commencer par dialoguer avec votre MAIRE.